

Notice Technique

Wolmanit® Colorant marron 2001

Concentré liquide destiné à la coloration des bois, à base de colorants hydrosolubles

1. Usage

Type de produit Le Wolmanit® Colorant marron 2001 est un additif mélangé à la solution de Wolmanit® CX pour réaliser dans l'autoclave un traitement classe 3 ou classe 4 et une coloration marron du bois dans un même cycle de production.

Domaine d'utilisation Coloration des bois imprégnés, notamment des bois de structure et des bois destinés à l'aménagement d'extérieur (clôtures, palissades, jeux de plein air, bardages etc.)

Limite d'utilisation Les colorants hydrosolubles présentent une stabilité aux UV limitée. La résistance de la coloration marron du bois dans le temps dépend de l'exposition aux intempéries et au soleil.

Les bois traités avec du Wolmanit® Colorant marron 2001 ne doivent pas être utilisés là où les maçonneries, les crépis, les vêtements, les meubles, etc. pourraient être salis par l'abrasion ou le délavage du aux facteurs climatiques.

Le résultat de la coloration peut varier en fonction de la surface du bois, par ex. rugosité, pré-grisaillement, utilisation de liteau, etc.

Cet additif de coloration n'est pas compatible avec tous les produits de traitement du bois. En cas de doute, consulter notre service technique.

2. Mode d'emploi

Concentration de la solution de traitement Pour le traitement industriel en autoclave, la concentration recommandée est 0,2 - 0,3% dans la solution de traitement.
Un brassage efficace et un test de coloration du bois sont recommandés si la solution

de travail n'a pas été utilisée pendant une longue période. Ajouter si nécessaire du Wolmanit® Colorant marron 2001, afin de rectifier l'intensité de la couleur.

Préparation de la solution de traitement

Une concentration de 0,2% correspond à 2 kg de Wolmanit® Colorant marron 2001 pour 1000 litres de solution de traitement.

Le Wolmanit® Colorant marron 2001 doit être ajoutée sur toute la longueur de la cuve de stockage. Ensuite, la solution doit être brassée pour obtenir une répartition homogène.

Stockage des bois imprégnés

Juste après traitement, les colorants sont facilement délavables par la pluie. Par conséquent le bois doit être stocké à l'abri pendant la période de fixation.

3. Description du produit

Masse volumique

Environ 1,06 g/cm³ (à 20 °C)

pH

Environ 3 – 4 (à 20 °C)

Etiquetage



Attention

4. Conditions de stockage du produit

Stockage

Minimum 2 ans dans l'emballage d'origine fermé. Conserver le produit dans les emballages d'origine hermétiquement fermés et hors de portée des enfants.

Température de stockage

Wolmanit® Colorant marron 2001 doit être stocké à des températures comprises entre +5 °C et +35 °C. Protéger du gel, également pendant le transport.

5. Remarques générales

Consignes de sécurité

Une fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande auprès du fabricant. Avant toute utilisation lire attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour la préparation et l'utilisation de solutions de traitement, la notice technique et la fiche de données de sécurité du produit de traitement sont également à prendre en considération.

L'ajout de colorant dans la solution de traitement peut diminuer la qualité du traitement et augmenter les risques de corrosion. Il est donc recommandé d'effectuer un revêtement.

Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Porter un équipement de protection individuel adéquat (gants et lunettes de protection). Eviter toute pénétration dans les canalisations et dans de sol.

Ces informations ainsi que nos conseils techniques donnés par écrit, oral ou au cours de tests correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Leur but est d'informer sur nos produits et leur emploi, mais pas de garantir certaines propriétés des produits ou leur aptitude à un certain emploi. Elles ne représentent ni un mode d'emploi exhaustif, ni une garantie de qualité ou de durabilité. D'éventuels droits de propriété de tiers doivent être pris en considération. L'utilisation de nos produits sur la base de nos conseils techniques s'effectuent en dehors de notre influence et sont de la responsabilité exclusive de l'utilisateur. L'utilisateur n'est pas dispensé de contrôler l'aptitude des produits et leurs possibilités d'utilisation pour l'usage prévu. Pour les produits d'essai, nous ne pouvons garantir un lancement ultérieur de production. Il revient à la responsabilité du destinataire de nos produits de respecter les lois et conventions existantes. Par ailleurs, les conditions générales de vente dans la version actualisée sont en vigueur.

® = marque déposée BASF Wolman GmbH

Utilisez les produits de protection du bois avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.